

Hervé Féron et l'ensemble du Conseil Municipal de Tomblaine, au nom de toutes les tomblainoises et tous les tomblainois adressent un message de Fraternité et de Solidarité aux victimes et aux familles des victimes des odieux attentats qui ont meurtri Paris ce vendredi 13 novembre 2015, Tomblaine partage leur peine. Le fanatisme a frappé aveuglément des innocents sur des lieux de fête, de sport, de convivialité, de culture, sans autre but mortifère que de terroriser, et de déstabiliser le pays pour tenter d'ébranler l'unité nationale.

La France est horrifiée, la France est en deuil, mais la France résistera et combattra avec détermination et solidarité toutes les formes de fanatisme, d'extrémisme, d'obscurantisme. Ce sont les valeurs de la République qui nous guident "Liberté-Egalité-Fraternité"

Dès ce samedi matin 9h, tous les drapeaux de la Ville de Tomblaine ont été mis en berne.

Dimanche 15 novembre à 10h, des élus du Conseil Municipal de Tomblaine iront déposer symboliquement au pied de l'arbre de la Paix qui est planté devant la mairie, une rose, en signe de respect et de recueillement pour les victimes et les familles des victimes.

La population pourra faire de même ou manifester sa peine et sa solidarité comme elle le souhaitera et avec dignité devant cet arbre de la Paix (recueillement, dessins pour les enfants,...) pendant les trois jours qui suivront.

Lundi matin 16 novembre, à 11h30 les sirènes de la Mairie résonneront, et un message du maire sera adressé à tous les directeurs et directrices des écoles maternelles et élémentaires de Tomblaine pour les inviter à organiser dans la matinée avec tous leurs élèves un temps de respect commun pour le Vivre Ensemble et la Fraternité.

Conformément au souhait du Président de la République, une minute de silence sera respectée dans tous les services municipaux, et lieux publics lundi à midi. La population pourra se retrouver à midi devant la mairie pour partager cette minute de silence.